



**2023**

# Rapport financier

Premier trimestre

30 juin 2022



# Sommaire

---

## Perspectives économiques canadiennes

Contrairement à de nombreuses autres grandes économies, notamment les États-Unis, le Canada a traversé le premier semestre de 2022 sans trop de difficultés. Bien que l'affaiblissement du commerce international ait pesé sur la croissance, l'augmentation des dépenses des ménages et des entreprises a compensé ce recul. Dans l'ensemble, l'économie canadienne a progressé à un taux annualisé de 3,1 % pour le premier trimestre de l'année civile, un solide rendement compte tenu des mesures de confinement liées à la COVID-19 qui ont été rétablies pour contenir la plus importante vague du virus au Canada.

L'assouplissement des mesures de confinement a débuté à la fin de janvier à l'échelle du pays. Par conséquent, l'activité économique dans les secteurs à forte intensité de contact a commencé à se redresser. En avril, pour un troisième mois consécutif, le secteur de l'hébergement et de la restauration a progressé de 4,6 %, et celui des arts, du divertissement et des loisirs, de 7,0 %. À mesure que l'économie se rétablit, les dépenses liées au commerce électronique connaissent un ralentissement plus important que prévu, ce qui a une incidence négative sur certaines entreprises technologiques.

Le secteur des ressources est celui qui a le plus contribué à la hausse des activités au Canada. La guerre opposant la Russie et l'Ukraine a entraîné de nouvelles pénuries qui ont provoqué la flambée des prix de nombreuses marchandises à l'échelle mondiale, en particulier l'énergie et les produits alimentaires. L'offre mondiale de pétrole subit des pressions, lesquelles maintiennent les principaux prix de référence au-delà de 100 \$ US le baril. Cependant, même s'ils demeurent élevés, les prix des marchandises ont commencé à chuter en juin en raison des craintes croissantes à l'égard d'une récession mondiale, ce qui a maintenu le dollar canadien entre 0,77 \$ US et 0,80 \$ US.

La demande est soutenue par l'effervescence du marché du travail au Canada, qui stimule les dépenses des ménages. Le taux d'emploi a continué de s'améliorer en raison de l'assouplissement des mesures de confinement au premier trimestre de 2022, mais s'est stabilisé au deuxième trimestre. Moins de 12 000 emplois ont été créés entre avril et juin. Le ralentissement de la création d'emplois est un autre indice de la vigueur de l'économie, alors que le taux de chômage a atteint un creux historique de 4,9 % et qu'il y avait plus d'un million de postes vacants au Canada en avril. Cette réalité se traduit également de plus en plus par des hausses salariales (+5,2 % en un an).

L'inflation s'est accélérée depuis le redémarrage des économies partout dans le monde à la suite de la levée des mesures de confinement liées à la COVID-19, provoquant un choc inflationniste se prolongeant plus longtemps que prévu, alimenté par les perturbations persistantes de la chaîne d'approvisionnement et la guerre en Ukraine. En juin, l'inflation a atteint un sommet inégalé en 40 ans au Canada, soit 8,1 %. Alors que les entreprises font éponger les augmentations des coûts aux consommateurs, les ménages canadiens demeurent résilients. L'augmentation des revenus par rapport aux prix pendant la pandémie et l'épargne excédentaire accumulée par les ménages devraient atténuer le choc de l'inflation pour nombre d'entre eux.

Confrontées à une inflation élevée et au resserrement du marché du travail, les banques centrales à l'échelle mondiale ont commencé à prendre des mesures vigoureuses. La Banque du Canada a relevé son taux directeur de 225 points de base depuis le début de 2022, lequel est passé de 0,25 % au début mars à 2,50 % à la mi-juillet. On s'attend à ce que le taux directeur continue d'augmenter au cours des prochains mois, étant donné que le risque que l'inflation se poursuive demeure élevé.



La hausse des taux d'intérêt ralentit déjà le secteur immobilier. En mai, les ventes de maisons existantes ont affiché une baisse de 9 % par rapport à avril. Alors que l'activité de revente est demeurée élevée au deuxième trimestre par rapport aux niveaux historiques, elle a connu un ralentissement, entravant davantage les perspectives économiques au cours du trimestre.

L'optimisme des entreprises est en baisse, mais les intentions d'investissement et de recrutement demeurent positives. Malgré les signes d'amélioration, les chaînes d'approvisionnement représentent toujours un défi de taille pour les entrepreneurs, et les pénuries de main-d'œuvre sont susceptibles de limiter leurs activités.

Dans l'ensemble, l'économie canadienne devrait croître de 3,5 % au cours de l'année civile. Cette croissance sera soutenue par une intensification de la consommation pendant l'été, ce qui profitera surtout aux services et aux entreprises du secteur du tourisme. La vigueur des prix des marchandises devrait également favoriser la croissance jusqu'à la fin de l'année et permettre de compenser le ralentissement dans le secteur résidentiel. Cependant, les craintes de récession s'intensifient, alors que les attentes à l'égard d'une inflation plus élevée et d'une hausse des taux d'intérêt minent la confiance des consommateurs, ce qui fait planer un risque sur ces prévisions.

### Secteurs d'activité

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC). Se reporter à la note 11, *Informations sectorielles*, des états financiers consolidés pour obtenir une description des activités de chaque secteur à présenter.

### Activités

BDC soutient les entrepreneurs canadiens dans leurs efforts pour bâtir des entreprises solides et florissantes et, ce faisant, contribue à accroître la compétitivité, la prospérité et l'inclusivité au Canada.

Les résultats au titre des principales activités sont générés par les activités des secteurs Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, CR et PIC, tandis que les résultats du secteur PAC découlent des mesures d'allègement prises par BDC relativement à la pandémie de COVID-19 et du Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN).

Les mesures de soutien liées à la pandémie de COVID-19, qui ont pris fin à l'exercice 2022, comprenaient le Programme de crédit aux entreprises (PCE) et le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT), offerts en collaboration avec des banques canadiennes et des coopératives de crédit, ainsi que des mesures offertes directement par BDC. Alors que les petites entreprises doivent s'adapter aux répercussions durables de la pandémie, nous avons collaboré avec notre actionnaire pour lancer le PCAN en mars 2022 qui vise à aider les petites entreprises à accroître leur présence en ligne et à adopter les technologies numériques. Toutes ces mesures ont été regroupées dans le programme d'accès au crédit afin de les distinguer des principales activités de BDC.

### Principales activités

Le premier trimestre de l'exercice 2023 reflète la croissance continue du volume d'activités à l'échelle de nos secteurs d'activité.

Le secteur Financement a affiché un volume d'activités très élevé au premier trimestre de l'exercice 2023, ce qui démontre que la demande de crédit de la part des entrepreneurs est demeurée vigoureuse alors que de nombreuses entreprises ont mis l'accent sur la croissance par suite de la pandémie. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, les clients de Financement ont accepté un total de 3,5 milliards de dollars de prêts, comparativement à 2,7 milliards de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 31,1 %. Le portefeuille de prêts de Financement<sup>1</sup>, excluant les prêts du PAC, atteignait 31,3 milliards de dollars au 30 juin 2022.

<sup>1</sup> Déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.



Services-conseils a obtenu de bons résultats au premier trimestre de l'exercice 2023 grâce à la signature de contrats nets d'une valeur de 11,8 millions de dollars, contre 9,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 30,1 %. Cette hausse découle principalement des services offerts pour appuyer les entrepreneur.es dans le cadre de leur plan d'adoption du numérique en vertu du PCAN pour lequel l'équipe de Services-conseils de BDC fait partie des partenaires autorisés.

Pour le premier trimestre de l'exercice, les clients de Capital de croissance et transfert d'entreprise ont accepté un total de 156,1 millions de dollars de prêts, comparativement à 144,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La demande de financement en matière de croissance et de transfert d'entreprise provenant du marché demeure vigoureuse, soutenue par la reprise économique solide.

Au premier trimestre de l'exercice 2023, les autorisations de CR ont été solides, totalisant 178,2 millions de dollars contre 100,0 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des autorisations s'explique principalement par les placements indirects dans les fonds.

BDC a continué, pour le compte du gouvernement du Canada, de gérer les Programmes incitatifs pour le capital (PIC), y compris 390 millions de dollars pour le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) qui appuie les jeunes entreprises canadiennes prometteuses, 372 millions de dollars pour l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) dont la mission est d'accroître la disponibilité du capital de risque pour les entreprises à des stades ultérieurs de leur développement et de soutenir les groupes moins bien servis, 600 millions de dollars pour la division des Technologies propres et 100 millions de dollars pour le Fonds de croissance autochtone (FCA). Au premier trimestre de l'exercice 2023, les autorisations de PIC ont totalisé 5,3 millions de dollars, contre 27,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le volume des autorisations pour le premier trimestre de l'exercice 2023 et le premier trimestre de l'exercice précédent est entièrement attribuable à la division Technologies propres, les enveloppes pour le PACR et l'ICCR ayant été entièrement engagées à l'exercice 2021.

À ce jour, les montants engagés par l'intermédiaire de notre division Technologies propres totalisent 511,9 millions de dollars. Le FCA, géré par l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, a réalisé son premier investissement de 5,0 millions de dollars à l'exercice 2022.

### **Programme d'accès au crédit (PAC)**

La valeur des garanties émises dans le cadre du PCSTT a atteint 226,4 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023, contre 1,3 milliard de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Bien qu'aucune nouvelle autorisation ne soit accordée dans le cadre du programme, les institutions financières ont jusqu'au 30 juin 2022 pour financer les prêts. Au 30 juin 2022, la valeur comptable du portefeuille de prêts et d'investissements du PAC s'établissait à 2,8 milliards de dollars.

Les premières acceptations au titre du PCAN ont été comptabilisées ce trimestre, mais les résultats ne sont pas encore représentatifs, puisque le programme a été lancé le 3 mars 2022. Pour recevoir du financement de BDC aux termes de ce programme, les entrepreneur.es doivent avoir remis à la BDC un plan d'adoption du numérique finalisé, avoir obtenu l'approbation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et avoir été recommandé.es à la BDC. Nous nous attendons à ce que les acceptations augmentent au cours des prochains trimestres.

### **Sommaire des résultats financiers**

Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, BDC a affiché un résultat net consolidé de 233,2 millions de dollars, soit un résultat net de 200,3 millions de dollars attribuable à ses principales activités et un résultat net de 32,9 millions de dollars attribuable au PAC. En comparaison, BDC a affiché un résultat net consolidé de 825,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit un résultat net de 862,1 millions de dollars attribuable à ses principales activités et une perte nette de 36,8 millions de dollars attribuable au PAC. La baisse du résultat net s'explique principalement par la diminution des renversements de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs, la baisse des profits nets réalisés et la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur le portefeuille de placements.



La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État détenue en propriété exclusive par le gouvernement du Canada.

---

**BDC est la banque des entrepreneures et entrepreneurs du Canada. Elle a pour objectif de soutenir les petites et moyennes entreprises de tous les secteurs et à toutes les étapes de leur croissance. Que les propriétaires d'entreprises veuillent intégrer de nouveaux marchés, rendre leurs activités plus efficaces, acquérir une nouvelle entreprise ou tout ce qui se situe entre les deux, BDC offre un accès à du financement, ainsi que des services-conseils pour répondre à leurs besoins. BDC Capital, la division d'investissement de BDC, propose une vaste gamme de solutions de capital de risque. BDC soutient les entrepreneures et entrepreneurs moins bien servis et les secteurs en émergence afin de produire un plus grand impact social et économique. BDC est également une entreprise certifiée B Corp et contribue activement à la croissance d'un mouvement mondial d'entrepreneures et d'entrepreneurs qui participent à la création d'une prospérité inclusive et durable.**



# Table des matières

---

<b>Rapport de gestion</b> .....	<b>7</b>
Contexte du rapport financier trimestriel .....	7
Gestion du risque .....	7
Analyse des résultats financiers.....	8
 <b>États financiers consolidés</b> .....	 <b>18</b>

Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport financier trimestriel. Ces déclarations prospectives portent notamment sur les objectifs fixés et les stratégies à appliquer pour les atteindre, de même que sur les perspectives, les plans, les prévisions, les attentes, les estimations et les intentions.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreux facteurs et hypothèses, ainsi que des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et particuliers. Il est donc possible qu'en raison de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.



# Rapport de gestion

---

## Contexte du rapport financier trimestriel

Le rapport de gestion présente les différentes activités et initiatives, les risques et les résultats financiers de la Banque de développement du Canada (BDC) pour le trimestre terminé le 30 juin 2022. Cette analyse doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés trimestriels résumés non audités de BDC inclus dans le présent rapport, qui ont été établis conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, comme l'exige l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette analyse doit être également lue en parallèle avec le Rapport annuel 2022 de BDC. À la date de publication du présent rapport trimestriel, le Rapport annuel 2022 de BDC n'a pas été déposé au Parlement. Jusqu'à cette date, BDC n'est pas en mesure de fournir le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Tous les montants sont indiqués en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers inclus dans ces rapports financiers trimestriels. Par conséquent, les états financiers consolidés trimestriels résumés inclus dans le présent rapport n'ont été ni audités ni examinés par un auditeur externe.

## Gestion du risque

Pour remplir son mandat tout en garantissant sa viabilité financière, BDC doit prendre et gérer des risques. L'approche de BDC en matière de gestion du risque repose sur l'établissement d'une structure de gouvernance en matière de risque – structure organisationnelle, politiques, processus, contrôles, etc. – afin de gérer efficacement le risque, conformément à son appétit pour le risque. Grâce à cette structure, BDC peut édifier un cadre de gestion du risque complet, qui lui permet de cerner, d'évaluer, de quantifier, d'analyser et de surveiller les risques, ainsi que d'en rendre compte. Ce cadre de gestion est également conçu pour que BDC tienne compte du risque dans toutes ses activités d'affaires et intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels courants, ainsi que dans son processus annuel de planification d'entreprise.

Le rapport trimestriel sur la gestion intégrée du risque est le principal outil qu'utilisent les responsables de la gestion du risque pour signaler les risques à la direction et au conseil d'administration. Ce rapport présente une évaluation complète quantitative et qualitative du rendement en fonction de l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, de ses grandes catégories de risques et des risques importants actuels et nouveaux. Il permet également un suivi étroit du portefeuille.



## Analyse des résultats financiers

L'analyse des résultats financiers a pour objectif de permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats d'exploitation de BDC et sa situation financière pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

BDC fait actuellement rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC).

### Résultat net consolidé

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2023	E2022
Financement	276,1	419,4
Services-conseils	(9,7)	(9,8)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	25,9	13,7
Capital de risque	(35,0)	234,0
Programmes incitatifs pour le capital	(57,0)	204,8
<b>Résultat net au titre des principaux secteurs</b>	<b>200,3</b>	<b>862,1</b>
Programme d'accès au crédit	32,9	(36,8)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>233,2</b>	<b>825,3</b>
<b>Résultat (perte) net attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	231,2	825,7
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2,0	(0,4)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>233,2</b>	<b>825,3</b>

#### Trimestre terminé le 30 juin

Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, BDC a dégagé un résultat net consolidé de 233,2 millions de dollars, soit un résultat net de 231,2 millions de dollars attribuable à l'actionnaire de BDC et un résultat net de 2,0 millions de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, le résultat net consolidé de 825,3 millions de dollars comprenait un résultat net de 825,7 millions de dollars attribuable à l'actionnaire de BDC et une perte nette de 0,4 million de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net consolidé au titre des principales activités de BDC s'est établi à 200,3 millions de dollars, comparativement à 862,1 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La baisse du résultat net consolidé s'explique principalement par la diminution des profits nets réalisés sur les placements de CR, la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements de VC et de PIC et la diminution des renversements de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts productifs de Financement. Les résultats du PAC ont été touchés positivement par la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et par la hausse des frais et autres produits.



## Résultat global consolidé

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2023	E2022
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>233,2</b>	825,3
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la JVAERG	(13,7)	(2,8)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	(0,1)	(0,3)
<b>Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>(13,8)</b>	(3,1)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	72,4	18,5
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>58,6</b>	15,4
<b>Résultat (perte) global total</b>	<b>291,8</b>	840,7
<b>Résultat (perte) global total attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	289,8	841,1
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2,0	(0,4)
<b>Résultat (perte) global total</b>	<b>291,8</b>	840,7

### Trimestre terminé le 30 juin

Le résultat global total consolidé comprend le résultat net et les autres éléments du résultat global. Les autres éléments du résultat global sont surtout influencés par les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, et sont soumis à une volatilité en raison des fluctuations du marché.

Pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2022, BDC a dégagé un résultat de 58,6 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global consolidé, comparativement à 15,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des autres éléments du résultat global consolidé pour le premier trimestre de l'exercice 2023 est principalement attribuable au profit de 72,4 millions de dollars sur les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies. Ce profit s'explique par la hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies, lequel a été contrebalancé par la baisse du rendement des actifs des régimes de retraite.



## Résultats de Financement

	Trimestre terminé le 30 juin	
(en millions de dollars)	E2023	E2022
Produits d'intérêts nets	354,5	344,7
Frais et autres produits	7,0	6,4
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	25,6	179,0
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,1)	(0,2)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(0,5)	-
Profits (pertes) de change nets	4,7	(1,8)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	13,0	0,4
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>404,2</b>	<b>528,5</b>
Charges opérationnelles et administratives	128,1	109,1
<b>Résultat (perte) net provenant de Financement</b>	<b>276,1</b>	<b>419,4</b>

	Trimestre terminé le 30 juin	
En pourcentage du portefeuille moyen	E2023	E2022
Produits d'intérêts nets	4,3	4,6
Frais et autres produits	0,1	0,1
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	0,3	2,4
Profits (pertes) de change nets	0,1	-
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,1	-
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>4,9</b>	<b>7,1</b>
Charges opérationnelles et administratives	1,6	1,4
<b>Résultat (perte) net provenant de Financement</b>	<b>3,3</b>	<b>5,7</b>

### Trimestre terminé le 30 juin

Le résultat net de Financement s'est chiffré à 276,1 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023, comparativement à 419,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du résultat net de Financement pour le premier trimestre de l'exercice 2023 s'explique principalement par la diminution des remboursements de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs et l'augmentation de la dotation à la provision sur le portefeuille de prêts douteux, le tout contrebalancé en partie par une hausse des produits d'intérêts nets et une hausse des profits nets sur autres instruments financiers.



Les charges opérationnelles et administratives se sont élevées à 128,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, soit une augmentation par rapport au montant de 109,1 millions de dollars comptabilisé pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des charges opérationnelles et administratives s'explique principalement par la hausse des salaires et des avantages sociaux découlant des ressources additionnelles, la hausse des charges liées aux projets et la baisse des coûts imputés au secteur PAC au titre des initiatives liées à la pandémie de COVID-19 qui ont pris fin le 30 juin 2021.

## Résultats de Services-conseils

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2023	E2022
Produits	7,1	7,0
Charges liées à la prestation <sup>(1)</sup>	3,8	3,9
<b>Marge bénéficiaire brute</b>	<b>3,3</b>	3,1
Charges opérationnelles et administratives	13,0	12,9
<b>Perte nette provenant de Services-conseils</b>	<b>(9,7)</b>	(9,8)

<sup>1)</sup> Les charges liées à la prestation sont comprises dans les charges opérationnelles et administratives présentées dans l'état consolidé des résultats.

### Trimestre terminé le 30 juin

Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, Services-conseils a subi une perte nette de 9,7 millions de dollars, contre une perte nette de 9,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2023 sont demeurés stables par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, affichant une légère hausse des produits et une légère baisse des charges liées à la prestation, qui ont été contrebalancées par une légère augmentation des charges opérationnelles et administratives.

Les produits se sont chiffrés à 7,1 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023, soit une légère augmentation par rapport à ceux de 7,0 millions de dollars comptabilisés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Même si les contrats nets signés ont augmenté considérablement ce trimestre, la comptabilisation des produits accuse un retard en raison du calendrier de prestation des mandats de Services-conseils; par conséquent, les produits devraient augmenter au cours des prochains trimestres de l'exercice 2023.

Les charges opérationnelles et administratives de 13,0 millions de dollars pour le trimestre sont stables par rapport à celles de 12,9 millions de dollars comptabilisées pour la période correspondante de l'exercice 2022.



## Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

	Trimestre terminé le 30 juin	
(en millions de dollars)	E2023	E2022
Produits nets sur les placements	38,3	40,2
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,6)	(17,4)
Profits (pertes) de change nets	(2,1)	0,2
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>35,6</b>	23,0
Charges opérationnelles et administratives	9,7	9,3
<b>Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise</b>	<b>25,9</b>	13,7
<b>Résultat (perte) net attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	25,4	13,8
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,5	(0,1)
<b>Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise</b>	<b>25,9</b>	13,7

  

	Trimestre terminé le 30 juin	
En pourcentage du portefeuille moyen	E2023	E2022
Produits nets sur les placements	13,6	16,4
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,2)	(7,1)
Profits (pertes) de change nets	(0,7)	0,1
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>12,7</b>	9,4
Charges opérationnelles et administratives	3,5	3,8
<b>Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise</b>	<b>9,2</b>	5,6
<b>Résultat (perte) net attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	9,0	5,6
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,2	-
<b>Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise</b>	<b>9,2</b>	5,6



## Trimestre terminé le 30 juin

Le résultat net s'est établi à 25,9 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023, comparativement à 13,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la diminution de la variation nette de la moins-value latente sur les placements, contrebalancée par une baisse des produits nets sur les placements découlant des profits nets réalisés à la vente de placements et des pertes de change nettes.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, Capital de croissance et transfert d'entreprise a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 0,6 million de dollars, comparativement à une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 17,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, comme l'indique le tableau ci-dessous. Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, la variation nette de la moins-value latente sur les placements de 0,6 million de dollars s'explique essentiellement par la moins-value nette de 1,1 million de dollars, contrebalancée par le renversement de la moins-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations de 0,5 million de dollars. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021, le renversement de la plus-value nette a été plus élevé en raison des profits nets réalisés sur les placements.

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2023	E2022
Plus(moins)-value nette	(1,1)	(3,8)
Renversement de moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	0,5	(13,6)
<b>Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(17,4)</b>

Les charges opérationnelles et administratives se sont élevées à 9,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, une augmentation par rapport au montant de 9,3 millions de dollars comptabilisé pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par la baisse des coûts liés au personnel imputés au secteur PAC au titre des initiatives liées à la pandémie de COVID-19 qui ont pris fin le 30 juin 2021.



## Résultats de Capital de risque

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2023	E2022
Produits nets sur les placements	27,4	190,8
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(101,5)	65,7
Profits (pertes) de change nets	52,9	(12,4)
<b>Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>(21,2)</b>	244,1
Charges opérationnelles et administratives	13,8	10,1
<b>Résultat (perte) net provenant de Capital de risque</b>	<b>(35,0)</b>	234,0
<b>Résultat (perte) net attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	(36,5)	234,3
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1,5	(0,3)
<b>Résultat (perte) net provenant de Capital de risque</b>	<b>(35,0)</b>	234,0

### Trimestre terminé le 30 juin

Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, CR a subi une perte nette de 35,0 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 234,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart défavorable pour le premier trimestre est principalement attribuable à la baisse des produits nets sur les placements découlant des profits nets réalisés à la vente de placements et à la variation nette de la moins-value latente sur les placements, contrebalancées en partie par les profits de change nets.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, CR a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 101,5 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023 attribuable essentiellement à la moins-value nette, comparativement à une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 65,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à la plus-value nette.

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2023	E2022
Plus(moins)-value nette	(71,6)	198,8
Renversement de moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations	(29,9)	(133,1)
<b>Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements</b>	<b>(101,5)</b>	65,7



Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, des profits de change nets sur les placements de 52,9 millions de dollars ont été comptabilisés par suite des fluctuations du taux de change des placements libellés en dollars américains, tandis que des pertes de change nettes sur les placements de 12,4 millions de dollars avaient été comptabilisées pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges opérationnelles et administratives se sont établies à 13,8 millions de dollars, une augmentation de 3,7 millions de dollars par rapport à celles qui avaient été comptabilisées pour la période correspondante de l'exercice 2022. L'augmentation découle principalement de la hausse des salaires et des avantages sociaux ainsi que de la répartition des coûts des autres divisions.

## Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2023	E2022
Produits nets sur les placements	3,7	2,6
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(60,7)	204,1
Profits (pertes) de change nets	1,7	(0,4)
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>(55,3)</b>	206,3
Charges opérationnelles et administratives	1,7	1,5
<b>Résultat (perte) net provenant de Programmes incitatifs pour le capital</b>	<b>(57,0)</b>	204,8

### Trimestre terminé le 30 juin

Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, PIC a subi une perte nette de 57,0 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 204,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart défavorable pour le premier trimestre de l'exercice 2023 s'explique principalement par la moins-value nette sur les placements, contre une plus-value nette pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges opérationnelles et administratives de 1,7 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2022 sont légèrement supérieures à celles comptabilisées pour la période correspondante de l'exercice 2022. L'augmentation découle principalement de la hausse des salaires et des avantages sociaux ainsi que de la répartition des coûts des autres divisions.



## Résultats du Programme d'accès au crédit

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin	
	E2023	E2022
Produits d'intérêts nets	27,1	28,8
Frais et autres produits	31,0	6,9
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(17,5)	(61,6)
Produits (pertes) nets sur les placements	(0,9)	6,4
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,3)	(3,9)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(0,2)	-
Profits (pertes) de change nets	0,2	(0,4)
<b>Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>39,4</b>	<b>(23,8)</b>
Charges opérationnelles et administratives	6,5	13,0
<b>Résultat (perte) net provenant du Programme d'accès au crédit</b>	<b>32,9</b>	<b>(36,8)</b>

### Trimestre terminé le 30 juin

Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, PAC a enregistré un résultat net de 32,9 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 36,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2023 s'expliquent par l'incidence favorable d'une hausse des frais et autres produits de 31,0 millions de dollars, contre 6,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que par la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 17,5 millions de dollars, comparativement à 61,6 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2022. La baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues pour le trimestre est principalement attribuable au renversement de la dotation à la provision sur le portefeuille de prêts productifs.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 6,5 millions de dollars, en baisse par rapport à celles de 13,0 millions de dollars comptabilisées pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout du niveau moins élevé de ressources des autres secteurs d'activité affectés au secteur PAC au titre des initiatives liées à la pandémie de COVID-19.

## État consolidé de la situation financière

### Tableau consolidé des flux de trésorerie

Au 30 juin 2022, le total des actifs de BDC s'établissait à 42,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 633,9 millions de dollars par rapport au 31 mars 2022, grâce à l'augmentation de 565,8 millions de dollars du portefeuille de prêts net et de l'augmentation de 100,8 millions de dollars de notre portefeuille de placements.

Le portefeuille de prêts de 33,8 milliards de dollars représentait le principal actif de BDC (portefeuille brut de 34,9 milliards de dollars, moins une correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,1 milliard de dollars). Le portefeuille de prêts brut a augmenté de 1,5 % au cours du trimestre terminé le 30 juin 2022, en raison d'une hausse du niveau des activités du portefeuille de Financement.



Les portefeuilles de placements de BDC, c'est-à-dire les portefeuilles de titres adossés à des créances mobilières, de financement subordonné et de placements de capital de risque, totalisaient 7,0 milliards de dollars, comparativement à 6,9 milliards de dollars au 31 mars 2022. L'augmentation de 100,8 millions de dollars s'explique surtout par les décaissements nets.

Au 30 juin 2022, la juste valeur des actifs dérivés était de 0,2 million de dollars et la juste valeur des passifs dérivés s'établissait à 6,9 millions de dollars. La juste valeur nette des instruments financiers dérivés a diminué de 18,9 millions de dollars depuis le 31 mars 2022.

Au 30 juin 2022, BDC a comptabilisé un actif net au titre des prestations définies de 79,2 millions de dollars au titre du régime de retraite agréé et des autres régimes. Il s'agit d'une augmentation de 78,6 millions de dollars par rapport au total de l'actif net au titre des prestations définies au 31 mars 2022, laquelle découle principalement des profits sur les réévaluations comptabilisés au premier trimestre de l'exercice 2023. Pour en savoir plus sur les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, se reporter à la page 9 du présent rapport.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Les liquidités de BDC, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisaient 865,6 millions de dollars au 30 juin 2022, comparativement à 906,4 millions de dollars au 31 mars 2022.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 235,1 millions de dollars, essentiellement pour soutenir la croissance du portefeuille de prêts. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 195,1 millions de dollars, en raison des décaissements nets sur les placements de financement subordonné, des placements de capital de risque et des titres adossés à des créances mobilières, le tout contrebalancé par les produits de la vente de placements de capital de risque. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés à 389,4 millions de dollars, principalement en raison de la variation nette de 393,0 millions de dollars des emprunts.

Au 30 juin 2022, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités à l'aide de 20,5 milliards de dollars d'emprunts et de 20,8 milliards de dollars de capitaux propres. Les emprunts comprenaient des billets à court terme de 14,9 milliards de dollars et des billets à long terme de 5,6 milliards de dollars.

### Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur son processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible à sa demande de capital. Un indicateur clé permettant d'évaluer le caractère suffisant de la situation de capital est le ratio interne de capital de BDC.

Au 30 juin 2022, le ratio interne de capital de BDC, excluant les secteurs PIC et PAC, s'établissait à 119,8 %, une valeur supérieure au ratio de capital cible, comparativement à 119,3 % au 31 mars 2022. L'augmentation du ratio de capital interne s'explique surtout par une hausse des capitaux propres disponibles découlant principalement du profit sur les réévaluations de l'actif net au titre des prestations définies. Le ratio de capital réglementaire de BDC est bien supérieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire et BDC est bien positionnée pour continuer à soutenir les PME canadiennes.



# États financiers consolidés

(non audités, en milliers de dollars canadiens)

<b>Responsabilité de la direction relativement à l'information financière .....</b>	<b>19</b>
<b>État consolidé de la situation financière.....</b>	<b>20</b>
<b>État consolidé des résultats.....</b>	<b>21</b>
<b>État consolidé du résultat global.....</b>	<b>22</b>
<b>État consolidé des variations des capitaux propres .....</b>	<b>23</b>
<b>Tableau consolidé des flux de trésorerie .....</b>	<b>24</b>
<b>Notes afférentes aux états financiers consolidés.....</b>	<b>25</b>
Note 1: Description générale de BDC.....	25
Note 2: Base d'établissement .....	25
Note 3: Principales méthodes comptables .....	27
Note 4: Jugements, estimations et hypothèses comptables importants .....	39
Note 5: Juste valeur des instruments financiers .....	41
Note 6: Prêts .....	43
Note 7: Titres adossés à des créances mobilières .....	45
Note 8: Placements de financement subordonné.....	46
Note 9: Placements de capital de risque .....	47
Note 10: Capital social .....	47
Note 11: Informations sectorielles .....	48
Note 12: Garanties.....	52
Note 13: Transactions entre parties liées .....	53



## Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés trimestriels résumés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats opérationnels et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels résumés.

---

**Isabelle Hudon**  
Présidente et cheffe de la direction

---

**Stefano Lucarelli, CPA**  
Chef de la direction financière

Montréal, Canada  
Le 17 août 2022



## État consolidé de la situation financière

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2022	31 mars 2022
<b>ACTIFS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		865 575	906 386
Actifs dérivés		197	12 277
Prêts			
Prêts, valeur comptable brute	6	34 906 921	34 394 759
Moins: correction de valeur pour pertes de crédit attendues	6	(1 057 609)	(1 111 242)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues		33 849 312	33 283 517
Placements			
Titres adossés à des créances mobilières	7	1 003 238	988 466
Placements de financement subordonné	8	1 824 100	1 729 544
Placements de capital de risque	9	4 124 520	4 133 010
Total des placements		6 951 858	6 851 020
Immobilisations corporelles		66 900	68 745
Immobilisations incorporelles		41 662	39 727
Actifs au titre du droit d'utilisation		105 646	108 859
Actif net au titre des prestations définies		268 505	233 690
Autres actifs		54 102	62 775
<b>Total des actifs</b>		<b>42 203 757</b>	<b>41 566 996</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passifs</b>			
Créditeurs, frais courus et autres passifs		274 165	311 267
Passifs dérivés		6 905	110
Emprunts			
Billets à court terme		14 894 681	14 385 629
Billets à long terme		5 597 668	5 707 297
Total des emprunts		20 492 349	20 092 926
Obligations locatives			
Obligations locatives à court terme		13 958	13 962
Obligations locatives à long terme		108 444	111 362
Total des obligations locatives		122 402	125 324
Passif net au titre des prestations définies		189 324	233 118
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts		338 385	315 778
<b>Total des passifs</b>		<b>21 423 530</b>	<b>21 078 523</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	10	11 946 900	11 946 900
Surplus d'apport		27 778	27 778
Bénéfices non distribués		8 749 034	8 445 369
Cumul des autres éléments du résultat global		(29 733)	(15 864)
<b>Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC</b>		<b>20 693 979</b>	<b>20 404 183</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		86 248	84 290
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>20 780 227</b>	<b>20 488 473</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>42 203 757</b>	<b>41 566 996</b>

Garanties (note 12)

Engagements (notes 6, 7, 8, et 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



## État consolidé des résultats

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	2022	2021
	<b>30 juin</b>	
	<b>2022</b>	2021
Produits d'intérêts	479 398	417 840
Charges d'intérêts	67 758	23 332
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>411 640</b>	394 508
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	26 517	211 381
Produits de Services-conseils	7 104	6 998
Frais et autres produits	49 468	20 828
<b>Produits nets</b>	<b>494 729</b>	633 715
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	8 072	117 397
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(163 216)	248 549
Profits (pertes) de change nets	57 473	(14 791)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	12 741	357
<b>Résultat avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>409 799</b>	985 227
Salaires et avantages du personnel	119 263	114 297
Locaux et équipement	10 681	9 809
Autres charges	46 678	35 802
<b>Charges opérationnelles et administratives</b>	<b>176 622</b>	159 908
<b>Résultat net</b>	<b>233 177</b>	825 319
<b>Résultat (perte) net attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	231 219	825 759
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1 958	(440)
<b>Résultat net</b>	<b>233 177</b>	825 319

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés. La note 11 fournit des informations complémentaires sur le résultat net sectoriel.



## État consolidé du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	2022	2021
		30 juin
<b>Résultat net</b>	<b>233 177</b>	825 319
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	<b>(13 731)</b>	(2 836)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	<b>(138)</b>	(322)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	<b>(13 869)</b>	(3 158)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	<b>72 446</b>	18 542
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>58 577</b>	15 384
<b>Résultat global total</b>	<b>291 754</b>	840 703
<b>Résultat (perte) global total attribuable :</b>		
À l'actionnaire de BDC	<b>289 796</b>	841 143
Aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>1 958</b>	(440)
<b>Résultat global total</b>	<b>291 754</b>	840 703

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



## État consolidé des variations des capitaux propres

Pour le trimestre terminé le 30 juin  
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Actifs à la JVAERG <sup>(1)</sup>	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	11 946 900	27 778	8 445 369	(17 392)	1 528	(15 864)	20 404 183	84 290	20 488 473
<b>Résultat global total</b>									
Résultat net			231 219				231 219	1 958	233 177
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				(13 731)		(13 731)	(13 731)		(13 731)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					(138)	(138)	(138)		(138)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies			72 446				72 446		72 446
Autres éléments du résultat global	-	-	72 446	(13 731)	(138)	(13 869)	58 577	-	58 577
<b>Résultat global total</b>	-	-	303 665	(13 731)	(138)	(13 869)	289 796	1 958	291 754
Dividendes sur les actions ordinaires			-				-	-	-
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								-	-
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								-	-
Émission d'actions ordinaires	-						-		-
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	11 946 900	27 778	8 749 034	(31 123)	1 390	(29 733)	20 693 979	86 248	20 780 227
(en milliers de dollars canadiens)									
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	11 511 900	27 778	6 450 829	11 362	2 226	13 588	18 004 095	13 262	18 017 357
Résultat (perte) global total									
Résultat (perte) net			825 759				825 759	(440)	825 319
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				(2 836)		(2 836)	(2 836)		(2 836)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					(322)	(322)	(322)		(322)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies			18 542				18 542		18 542
Autres éléments du résultat global	-	-	18 542	(2 836)	(322)	(3 158)	15 384	-	15 384
Résultat (perte) global total	-	-	844 301	(2 836)	(322)	(3 158)	841 143	(440)	840 703
Dividendes sur les actions ordinaires			(735 000)				(735 000)		(735 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(4 981)	(4 981)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								16	16
Émission d'actions ordinaires	385 000						385 000		385 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	385 000	-	(735 000)	-	-	-	(350 000)	(4 965)	(354 965)
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	11 896 900	27 778	6 560 130	8 526	1 904	10 430	18 495 238	7 857	18 503 095

<sup>(1)</sup> Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



## Tableau consolidé des flux de trésorerie

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin	
	2022	2021
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net	233 177	825 319
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets		
Produits d'intérêts	(479 398)	(417 840)
Charges d'intérêts	67 319	22 857
Intérêts sur les obligations locatives	439	475
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements	(26 517)	(211 381)
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(8 072)	(117 397)
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements	163 216	(248 549)
Pertes (profits) de change nets latents	(55 759)	32 214
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers	-	(35)
Capitalisation des prestations définies inférieure	(6 162)	3 219
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	5 045	5 804
Amortissement des actifs au titre du droits d'utilisation	3 403	3 531
Autres	(101)	3 727
Charges d'intérêts payées	(61 041)	(21 067)
Produits d'intérêts reçus	461 642	409 238
Variation des actifs et des passifs opérationnels		
Variation nette des prêts	(503 907)	(417 994)
Variation nette des créditeurs et frais courus	(37 102)	(50 928)
Variation nette des autres actifs et autres passifs	8 672	8 714
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles</b>	<b>(235 146)</b>	<b>(170 093)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières	(141 133)	(211 908)
Remboursements et produits de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières	112 531	98 134
Décaissements sur les placements de financement subordonné	(206 881)	(103 920)
Remboursements sur les placements de financement subordonné	93 425	100 140
Décaissements sur les placements de capital de risque	(88 669)	(132 198)
Produits de la vente de placements de capital de risque	40 748	283 244
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 285)	(2 779)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(3 850)	(1 225)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>(195 114)</b>	<b>29 488</b>
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette des billets à court terme	503 000	446 000
Émission de billets à long terme	255 000	260 000
Remboursements de billets à long terme	(365 000)	(100 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	-	(4 981)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle	-	16
Émission d'actions ordinaires	-	385 000
Dividendes versés sur les actions ordinaires	-	(735 000)
Paieement des obligations locatives	(3 551)	(3 154)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>389 449</b>	<b>247 881</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(40 811)</b>	<b>107 276</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>906 386</b>	<b>800 515</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>865 575</b>	<b>907 791</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



# Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non auditées, en milliers de dollars canadiens)

## 1.

### Description générale de BDC

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services-conseils complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement des capitaux propres approprié à l'appui de l'avancement de ses activités. BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada.

BDC rend des comptes au Parlement par l'entremise du ou de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique.

## 2.

### Base d'établissement

Les états financiers consolidés trimestriels résumés de BDC sont conformes à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, comme l'exige la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et telle qu'elle est publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 17 août 2022 par le conseil d'administration.

### Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés trimestriels résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- > les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur;
- > l'actif ou le passif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs du régime.

Les présents états financiers consolidés trimestriels résumés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés trimestriels résumés sont présentés en milliers de dollars canadiens.



## Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et deux fonds d'investissement qui sont considérés comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés trimestriels résumés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées ci-après au 30 juin 2022 et au 31 mars 2022. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

## Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par BDC. BDC contrôle une entité lorsqu'elle a une exposition, ou le droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer un pouvoir sur l'entité bénéficiant d'investissements de manière à influencer sur ces rendements. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires et/ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités en exploitation suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés trimestriels résumés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Placements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Placements de capital de risque	Canada	20 %	Accords contractuels

## Fonds AlterInvest II, s.e.c.

BDC détient une participation de 50 % dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. et agit à titre de commandité de cette entité, ce qui lui confère la capacité de diriger toutes les activités pertinentes de Fonds AlterInvest II, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

## Go Capital, s.e.c.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.



L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, de l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

### Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

### Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la Norme comptable internationale (IAS) 28, *Participations dans des entreprises associées*, selon laquelle une entité qui est un organisme de capital-risque ou une entité similaire et qui détient des participations dans une entreprise associée peut choisir d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

## 3.

### Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés trimestriels résumés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés trimestriels résumés, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

#### Instruments financiers

##### Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribuables directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.



## Classement des instruments financiers

### Actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué :

- > au coût amorti;
- > à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN); ou
- > à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

### **Appréciation du modèle économique**

Le classement dépend du modèle économique que suit BDC pour gérer ces actifs financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de l'actif financier. Les objectifs du modèle économique sont divisés en trois catégories :

- > détenir des actifs financiers uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels
- > détenir des actifs financiers à la fois pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour les vendre;
- > gérer des actifs financiers sur la base de la juste valeur.

BDC évalue l'objectif du modèle économique selon lequel un actif est détenu au niveau du portefeuille afin de mieux refléter la façon dont elle gère ses activités et dont les informations sont communiquées à la direction. Les informations en question comprennent :

- > la stratégie d'investissement pour détenir ou vendre les actifs dans le portefeuille et les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique;
- > les rapports transmis à la direction de BDC et les indicateurs clés utilisés pour évaluer la performance du portefeuille;
- > la rémunération des gestionnaires de portefeuille (notamment la question de savoir si la rémunération est fondée sur la juste valeur des actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels perçus);
- > la fréquence, le volume et le moment auxquels des ventes ont été réalisées au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il répond aux deux conditions ci-après et qu'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- > l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- > les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier qui est un instrument de dette est évalué à la JVAERG uniquement s'il répond aux deux conditions ci-après et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- > l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre; et
- > les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres actifs financiers sont classés comme étant évalués à la JVRN.

BDC peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier qui répond aux conditions pour être évalué au coût amorti ou à la JVAERG comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.



### **Évaluation pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts**

BDC prend en considération les dispositions contractuelles de l'instrument pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Cette évaluation nécessite notamment d'établir si un actif financier comprend une clause contractuelle qui pourrait modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, de sorte que l'actif ne respecterait pas cette condition. Dans le cadre de cette évaluation, BDC tient compte de caractéristiques telles que les suivantes :

- > la possibilité que des événements puissent modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie;
- > des clauses comportant un effet de levier;
- > des options de remboursement anticipé ou de prolongation;
- > des clauses qui limitent les droits de BDC aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés;
- > des caractéristiques qui influent sur l'appréciation de la valeur temps de l'argent.

### **Passifs financiers**

BDC classe ses passifs financiers comme étant évalués au coût amorti sauf si elle a désigné des passifs comme étant évalués à la JVRN ou si elle est tenue d'évaluer des passifs à la JVRN. BDC désigne un passif financier comme étant évalué à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale si cette désignation permet d'éliminer une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait découler d'une base d'évaluation différente des actifs ou des passifs ou si le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section Principaux types d'instruments financiers de la présente note.

### **Évaluation ultérieure des instruments financiers**

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti.

### **Instruments financiers classés au coût amorti**

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers classés dans cette catégorie sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le cas des actifs financiers. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements et encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

### **Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net**

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats sous :

- > variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou sous profits ou pertes de change nets lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné et de capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- > profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné et de capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.



## Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers évalués à la JVAERG sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception du fait que le modèle de dépréciation de l'IFRS 9 s'applique à ces instruments et que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

## Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. La variation des profits ou pertes latents, ainsi que les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les variations de la juste valeur de ces passifs financiers attribuables aux changements du risque de crédit de BDC sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, sauf si ce traitement créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable au niveau du résultat net, auquel cas les effets des variations du risque de crédit sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

## Couvertures des flux de trésorerie

BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du dernier jour de l'exercice 2018. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2018 seront reclassés à l'état consolidé des résultats dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Les dérivés détenus à des fins de gestion de risques sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à l'état consolidé des résultats depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018.

## Dépréciation

Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie à l'égard des instruments financiers suivants qui ne sont pas évalués à la JVRN :

- > Trésorerie et équivalents de trésorerie
- > Prêts
- > Titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang
- > Comptes à recevoir des clients de Services-conseils
- > Engagements relatifs aux prêts et titres adossés à des créances mobilières
- > Garanties de prêts

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière en fonction d'informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir établies individuellement.

Conformément à l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est évaluée selon un modèle de dépréciation en trois étapes :

- i. Étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit n'augmente pas de manière importante depuis la comptabilisation initiale;
- ii. Étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit augmente de manière importante depuis la comptabilisation initiale et que le prêt n'est pas considéré comme étant déprécié;
- iii. Étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés si le prêt est considéré comme étant déprécié.



Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit est fondée sur la variation de la probabilité de défaillance prospective sur la durée de vie de l'instrument depuis la comptabilisation initiale. Pour certains instruments ayant un risque de crédit faible à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit que comporte un actif financier est considéré comme faible si cet actif comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est calculée selon les montants déboursés et non déboursés des prêts autorisés, des garanties de prêts et des titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang. La correction de valeur pour les montants déboursés est comptabilisée en diminution des actifs, tandis que la correction de valeur pour les montants non déboursés et les garanties est comptabilisée dans les passifs à l'état consolidé de la situation financière.

### Définition de la défaillance

Conformément à la politique en matière de gestion du risque de crédit de BDC, un actif financier est considéré comme étant déprécié et passe à l'Étape 3 en cas de défaut de paiement pendant trois mois consécutifs et s'il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement ou, en cas d'événements défavorables jugés graves et probablement irrémédiables, de sorte que BDC ne peut plus s'attendre à percevoir la totalité des flux de trésorerie futurs attendus.

### Politique de radiation

Les actifs financiers sont sortis du bilan, en partie ou en totalité, lorsque BDC a épuisé tous les recours possibles pour obtenir un recouvrement auprès de l'emprunteur et du garant et qu'aucune valeur n'est attendue à la suite de la réalisation d'une garantie.

### Modifications de prêts

Afin d'offrir un soutien financier aux clients touchés par la pandémie de COVID-19, BDC a mis en place certains programmes d'aide, tels que des options de report du paiement du capital et des intérêts. Ces modifications n'ont pas donné lieu à des opérations de décomptabilisation. Par conséquent, aucune perte sur modification n'a été comptabilisée.

## Principaux types d'instruments financiers

### Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité. Les équivalents de trésorerie sont classés au coût amorti.

Les équivalents de trésorerie font l'objet d'un suivi au quotidien pour déterminer le risque de crédit lié à la contrepartie en faisant appel à des agences de notation externes. Au 30 juin 2022 et au 31 mars 2022, les équivalents de trésorerie étaient considérés comme comportant un faible risque de crédit en fonction des notations externes des contreparties de A à AA. La mesure de simplification dans les cas où le risque de crédit est faible est utilisée et la dépréciation des équivalents de trésorerie est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

### Prêts

Les prêts sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.



### *Correction de valeur pour pertes de crédit attendues*

Pour les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts, BDC établit une correction de valeur pour pertes de crédit pour chaque actif pris individuellement à l'aide du modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilise les pertes de crédit attendues dans l'état consolidé des résultats. La correction de valeur pour les pertes de crédit liées aux prêts est présentée dans l'état consolidé de la situation financière à titre de correction de valeur pour pertes de crédit attendues en diminution des prêts. La correction de valeur pour les pertes de crédit liées aux garanties de prêts et aux engagements relatifs aux prêts est comprise dans les passifs au poste « Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts ».

### *Correction de valeur au titre des prêts productifs*

Selon la méthode de comptabilisation des pertes de crédit attendues de l'IFRS 9, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts doit être comptabilisée, qu'il y ait dépréciation ou non. Nous comptabilisons la correction de valeur au montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir pour les prêts à l'Étape 1 si le risque de crédit à la date de clôture n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Nous comptabilisons les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante des prêts productifs à l'Étape 2 lorsque le risque de crédit a augmenté de manière importante.

### *Correction de valeur au titre des prêts douteux*

Selon la définition de défaillance de BDC, un prêt est considéré comme étant en souffrance et est classé à l'Étape 3 lorsqu'il répond à au moins un des critères suivants, lesquels constituent une indication objective de dépréciation :

- > la qualité du crédit s'est détériorée au point où BDC estime improbable que le débiteur lui rembourse la totalité de ses obligations de crédit; ou
- > l'arriéré du débiteur sur un crédit dû à BDC dépasse 90 jours et il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement.

Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés, lesquels sont actualisés i) au taux d'intérêt effectif du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou tout renversement ultérieur de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts en raison des octrois, des remboursements et échéances, des modifications aux paramètres de risque, des réévaluations et modifications sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la correction de valeur, se reporter à la note 4, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

### **Titres adossés à des créances mobilières**

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé.

Les billets de qualité de premier rang sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et les billets subordonnés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.



La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatifs aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Conformément à l'IFRS 9, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction du portefeuille de billets de qualité de premier rang déboursés et non déboursés puisqu'ils sont classés comme étant évalués à la JVAERG. Aucune dépréciation n'est calculée sur les billets subordonnés puisqu'ils sont classés à la JVRN.

Le risque de crédit des TACM est surveillé chaque trimestre à l'aide d'une méthode de classification interne des cotes de risque de crédit. Au 30 juin 2022 et au 31 mars 2022, tous les billets de qualité de premier rang sont considérés comme comportant un faible risque de crédit, de sorte que la mesure de simplification en pareil cas est utilisée et la dépréciation est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

### Placements de financement subordonné et de capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de financement subordonné et de capital de risque sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement. Les montants non déboursés des placements de financement subordonné ont été désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour éviter une non-concordance comptable entre les placements non déboursés et les placements en cours évalués à la JVRN.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de financement subordonné et de capital de risque s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par des évaluateurs internes, puis sont revues par un comité de révision des évaluations, dont un membre externe est expert en évaluation d'entreprise. Les placements de capital de risque comprennent aussi des opérations de fonds de fonds qui permettent à certains autres commanditaires de recevoir un rendement préférentiel sur le coût initial de leur investissement, des appels de fonds ultérieurs et une préférence dans les distributions. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds. La juste valeur des placements dans les fonds de fonds est établie selon l'actif net fourni par l'administrateur ou par le commandité, sauf s'il existe une indication que la juste valeur diffère de la valeur liquidative fournie. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds.

### Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est calculée en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.



BDC détient des instruments financiers hybrides qui comprennent un contrat hôte non dérivé et un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat. Les flux de trésorerie des instruments hybrides varient d'une manière analogue à ceux d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un passif financier, les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que le contrat hôte soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats hybrides avec actifs financiers hôtes entrant dans le champ d'application de l'IFRS 9 ne doivent plus être séparés, mais plutôt évalués à la JVRN en fonction de l'évaluation des flux de trésorerie des instruments financiers hybrides dans leur intégralité selon la section sur le classement des instruments financiers de la présente note.

Au 30 juin 2022 et au 31 mars 2022, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte, car le contrat hôte était désigné dans son intégralité comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

### **Emprunts**

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt et/ou le capital sont liés aux fluctuations des taux de change, des taux de swap et d'autres références des marchés. Ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net à la comptabilisation initiale, car BDC détient des dérivés connexes désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait.

La juste valeur des billets structurés est déterminée en utilisant des données de marché observables ainsi que des techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

### **Garanties financières**

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Toutes les garanties sont émises en faveur de parties non liées dans des conditions de concurrence normale. Ces garanties sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de passation du contrat. La juste valeur est réputée nulle, car aucuns frais ne sont perçus à la création. De plus, aucune créance pour les frais prévus n'est comptabilisée lors de la comptabilisation initiale.

Subséquentement, les garanties sont évaluées au montant correspondant à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'après le modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière.

Les frais sont calculés en pourcentage du solde en capital et sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'ils deviennent exigibles.

La comptabilisation subséquente d'une réclamation à payer survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable qu'un.e client.e ne respectera pas ses engagements contractuels, entraînant une mise en jeu de la garantie. Lorsqu'une réclamation est comptabilisée, la perte de crédit attendue au titre de la garantie est reprise et le véritable montant de la réclamation est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.



## Produits d'intérêts et charges d'intérêts liés aux instruments financiers et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de financement subordonné classés à la JVRN, pour lesquels les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux continuent d'être déterminés à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils seront reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## Produits de Services-conseils

Services-conseils fournit des solutions et des services-conseils aux entrepreneurs. Les produits de Services-conseil sont comptabilisés progressivement à mesure que les obligations de prestation prévues aux contrats sont remplies auprès des clients et sont mesurés selon la méthode à l'avancement en fonction des coûts de prestation engagés à ce jour par rapport au total des coûts de prestation prévus pour fournir le service.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

	Durée de vie utile estimative	Présentés dans l'état consolidé des résultats sous
Matériel informatique et de télécommunications	5 ans	Autres charges
Mobilier, agencements et équipement	10 ans	Locaux et équipement
Améliorations locatives	Durée du contrat de location	Locaux et équipement

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement tant que l'immobilisation incorporelle concernée n'est pas prête à être utilisée. La charge d'amortissement est incluse dans les autres charges dans l'état consolidé des résultats.

En ce qui a trait aux immobilisations incorporelles générées en interne, les dépenses engagées pour la recherche (ou pour l'étape de recherche d'un projet interne) sont comptabilisées à titre de charges lorsqu'elles sont engagées.



Une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de l'étape de développement d'un projet interne) sera comptabilisée si, et seulement si, tous les critères suivants peuvent être démontrés :

- (a) la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- (b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- (c) la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- (e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- (f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation mentionnés ci-dessus. Si les critères ci-dessus ne sont pas satisfaits, les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues au moins à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées, si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les projets en cours liés à des immobilisations incorporelles. Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

### Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, BDC évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, BDC doit déterminer si :

- > le contrat comporte l'utilisation d'un bien déterminé, qu'il soit mentionné explicitement ou implicitement dans le contrat, et il doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;
- > BDC a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée d'utilisation;
- > BDC a le droit de décider de l'utilisation du bien. Lorsque BDC détient les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour apporter des changements quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser, elle a le droit de décider de l'utilisation du bien.

BDC comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon la méthode linéaire, sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre du droit d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement soumis à un test de



dépréciation et diminué des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou du taux d'emprunt marginal de BDC si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. En général, BDC utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les paiements de loyers comprennent principalement des paiements fixes.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant principalement d'un changement dans l'évaluation de l'intention de BDC d'exercer son option de prolongation ou de résiliation ou d'un changement dans les paiements de loyers en raison de la réévaluation de la superficie d'un emplacement.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée pour ces raisons, un ajustement correspondant est porté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

### **Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur**

BDC a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, tel le matériel de bureau. BDC passe en charges les paiements de loyers associés à ces contrats de location selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

### **Actif ou passif net au titre des prestations définies**

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

L'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les employé.es en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

L'obligation au titre des prestations définies est calculée pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation. Ces taux d'intérêt sont obtenus d'après les taux des obligations de sociétés de première catégorie qui, compte tenu du nombre limité de ces obligations à plus long terme, sont extrapolés à partir des taux des obligations provinciales de première catégorie auxquels un écart est ajouté pour tenir compte du risque de crédit additionnel lié aux obligations de sociétés de première catégorie.

BDC détermine les charges ou produits d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des employé.es ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.



Les réévaluations, qui comprennent des écarts actuariels, ainsi que les différences entre le rendement des actifs du régime et les produits d'intérêts des actifs du régime sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

### Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés à la JVAERG sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Avant le 1er avril 2018, les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture étaient inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018 et les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global de l'exercice considéré seront reclassés au résultat net sur la durée restante du contrat initial.

Les bénéfices non distribués représentent le résultat net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

### Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens quotidiens ou mensuels en vigueur au cours de l'exercice.

Les profits ou pertes de change latents et réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré, les placements de financement subordonné, les prêts, les titres adossés à des créances mobilières ainsi que les profits ou pertes de change latents sur les placements de capital de risque sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes de change nets, tandis que les profits ou pertes réalisés et latents sur les emprunts et les swaps sont comptabilisés en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les profits ou pertes de change réalisés sur les placements de capital de risque sont comptabilisés à titre de profits (pertes) nets réalisés sur les placements dans l'état consolidé des résultats.

### Informations sectorielles

Les secteurs d'activité de BDC, qui sont basés sur la nature des produits et des services et des initiatives soutenues par le gouvernement sont les suivants : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, Programmes incitatifs pour le capital et Programme d'accès au crédit.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par le Comité de direction de l'entreprise et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus au moment de la détermination de leurs résultats respectifs.



## 4.

### Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

L'établissement des états financiers consolidés trimestriels résumés selon les IFRS exige que la direction pose des jugements et des hypothèses et utilise des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

La pandémie mondiale liée à l'écllosion de la COVID-19 a suscité davantage d'incertitude à l'égard des hypothèses que la direction a utilisées pour porter des jugements et effectuer des estimations. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en prenant des mesures budgétaires et monétaires sans précédent en vue de stabiliser la conjoncture économique. La reprise économique post-pandémie et les tensions géopolitiques découlant de la guerre en Ukraine ont exacerbé les pénuries de main-d'œuvre et de la chaîne d'approvisionnement, ce qui contribue à la hausse de l'inflation. BDC mène ses activités au Canada et n'est pas exposée directement à un risque de crédit en Russie ou en Ukraine. BDC a des expositions au risque de crédit lié à des entreprises qui sont touchées, directement ou indirectement, par la hausse des coûts de l'énergie et des prix des marchandises ou les perturbations de leur chaîne d'approvisionnement. Il est difficile d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements et leur incidence sur les résultats financiers et la situation financière de BDC au cours des périodes futures. Étant donné que la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19, les tensions géopolitiques et les perturbations des chaînes d'approvisionnement se répercuteront sur l'économie mondiale et les activités de BDC est incertaine et impossible à prédire à l'heure actuelle, le niveau d'incertitude à l'égard des jugements et des estimations de la direction est plus élevé.

Les informations concernant les jugements, les estimations et les hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés trimestriels résumés sont résumées dans la présente note.

#### Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 représente l'estimation par la direction des pertes attendues dans le portefeuille de prêts, d'engagements relatifs aux prêts et de garanties de prêts à la date de présentation de l'information financière, laquelle est déterminée actif par actif, intègre des informations prospectives et est fondée sur des pondérations probabilistes tirées de différents scénarios économiques.

BDC examine ses prêts, ses engagements relatifs aux prêts et ses garanties de prêts individuellement pour estimer la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements dans le cadre de certaines activités, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer si un prêt, un engagement relatif aux prêts ou une garantie de prêts est déprécié et les risques qu'il comporte, ou d'estimer les flux de trésorerie futurs et la valeur des garanties.

Les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts dépréciés sont réputés être à l'Étape 3. Tous les autres prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont réputés se trouver à l'Étape 1, ou à l'Étape 2 si une hausse importante du risque de crédit est survenue. Si la hausse du risque de crédit n'est plus considérée comme étant importante, les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont retransférés à l'Étape 1 et si les prêts ne sont plus considérés comme étant dépréciés, ils sont retransférés à l'Étape 1 ou à l'Étape 2. Les hypothèses utilisées pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit comprennent une augmentation importante de la probabilité de défaillance attendue pour la durée de vie depuis l'octroi, les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de



prêts qui sont sous surveillance et les prêts qui sont en souffrance depuis 30 jours. Afin d'offrir un soutien aux clients qui éprouvaient des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19, BDC a mis en place certains programmes d'aide. La participation à ces programmes n'est pas systématiquement, en soi, un événement déclencheur d'une augmentation importante du risque de crédit.

Le jugement d'experts en matière de crédit peut également être exercé, au besoin, pour tenir compte des prêts dont le risque a augmenté de manière importante. Les pertes de crédit attendues sont calculées pour chaque exposition, en prenant en compte la probabilité de défaillance prospective, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance de l'instrument financier. L'IFRS 9 exige que les conditions économiques actuelles et à venir représentant différents scénarios soient prises en compte pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes attendues. BDC utilise trois scénarios prospectifs qui sont fondés sur des pondérations probabilistes. Le « scénario de base » représente le scénario le plus probable compte tenu des conditions économiques actuelles et prospectives, tandis que le scénario « optimiste » et le scénario « pessimiste » diffèrent du scénario de base puisqu'ils se fondent sur des conditions économiques plausibles. L'utilisation des informations prospectives exige que la direction exerce son jugement. Depuis mars 2020, l'écllosion du coronavirus s'est rapidement transformée en une crise économique. Les entrepreneurs ont éprouvé des difficultés en raison des fermetures d'entreprises, des taux de chômage plus élevés et de la distanciation physique. Notre méthode fondée sur les pertes de crédit attendues exige également que la direction exerce un jugement éclairé en matière de crédit pour incorporer l'incidence estimative des facteurs qui ne sont pris en compte dans les résultats modélisés à l'égard des pertes de crédit attendues. Le jugement d'expert en matière de crédit a été appliqué pour refléter les répercussions persistantes de l'incertitude sur les conditions de crédit et l'économie par suite de la pandémie de COVID-19. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats comptabilisés au 30 juin 2022 et au 31 mars 2022.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres jugements raisonnables peuvent affecter le montant de la correction de valeur d'une manière appréciable. Pour de plus amples renseignements sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, se reporter à la note 6, *Prêts*.

### Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (c.-à-d. cours cotés sur un marché ou cours offerts par un courtier), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie. Le prix d'un placement récent est pris en compte pour déterminer les composantes des modèles d'évaluation et est établi en fonction des rondes de financement achevées à la date de clôture ou avant celle-ci. Lorsqu'un placement important a été effectué récemment dans une ou plusieurs entités émettrices, le prix de ce placement est pris en compte dans la détermination de la juste valeur.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand cela est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier, se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, et pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, se reporter à la note 5, *Classement et juste valeur des instruments financiers*.

Le processus d'évaluation de BDC a pris en compte l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les prévisions, la main-d'œuvre, la chaîne d'approvisionnement, le niveau de liquidités et la capacité d'obtenir du financement. Le processus inclut des ajustements apportés par la direction en fonction de facteurs comme l'environnement



concurrentiel, la qualité et la capacité financière des parties prenantes à soutenir l'entreprise, les données fondamentales propres à l'entreprise et le rang des instruments financiers.

### Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

### Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

## 5.

### Juste valeur des instruments financiers

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

- Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 ni entre le Niveau 2 et le Niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les Niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des investissements inscrits en bourse deviennent des investissements privés pendant les périodes présentées.



Les tableaux suivants présentent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

	Évaluation de la juste valeur selon le			30 juin 2022
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale
<b>Actifs</b>				
Actifs dérivés	-	197	-	197
Titres adossés à des créances mobilières	-	1 003 238	-	1 003 238
Placements de financement subordonné	72 007	-	1 752 093	1 824 100
Placements de capital de risque	52 942	-	4 071 578	4 124 520
	124 949	1 003 435	5 823 671	6 952 055
<b>Passifs</b>				
Passifs dérivés	-	6 905	-	6 905
	-	6 905	-	6 905

  

	Évaluation de la juste valeur selon le			31 mars 2022
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale
<b>Actifs</b>				
Actifs dérivés	-	12 277	-	12 277
Titres adossés à des créances mobilières	-	988 466	-	988 466
Placements de financement subordonné	109 399	-	1 620 145	1 729 544
Placements de capital de risque	115 309	-	4 017 701	4 133 010
	224 708	1 000 743	5 637 846	6 863 297
<b>Passifs</b>				
Passifs dérivés	-	110	-	110
	-	110	-	110

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le Niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Total
Juste valeur au 1 <sup>er</sup> avril 2022	1 620 145	4 017 701	5 637 846
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	1 230	5 392	6 622
Variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements	10 799	(73 239)	(62 440)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	52 221	52 221
Décassements sur les placements	206 795	88 669	295 464
Remboursements sur les placements et autres	(86 876)	(18 422)	(105 298)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	-	(744)	(744)
<b>Juste valeur au 30 juin 2022</b>	<b>1 752 093</b>	<b>4 071 578</b>	<b>5 823 671</b>

  

	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Total
Juste valeur au 1 <sup>er</sup> avril 2021	1 364 202	2 915 613	4 279 815
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	172 130	308 272	480 402
Variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements	(92 524)	969 134	876 610
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	(12 861)	(12 861)
Décassements sur les placements	622 673	513 384	1 136 057
Remboursements sur les placements et autres	(389 785)	(524 618)	(914 403)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	(56 551)	(151 223)	(207 774)
Juste valeur au 31 mars 2022	1 620 145	4 017 701	5 637 846



## 6.

## Prêts

Les tableaux qui suivent résument les prêts en cours par date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	1 183 249	4 874 991	27 776 888	33 835 128	(715 888)	33 119 240
Douteux	47 159	160 777	863 857	1 071 793	(341 721)	730 072
<b>Prêts au 30 juin 2022</b>	<b>1 230 408</b>	<b>5 035 768</b>	<b>28 640 745</b>	<b>34 906 921</b>	<b>(1 057 609)</b>	<b>33 849 312</b>

  

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	579 719	5 581 543	27 163 276	33 324 538	(767 829)	32 556 709
Douteux	40 268	161 719	868 234	1 070 221	(343 413)	726 808
<b>Prêts au 31 mars 2022</b>	<b>619 987</b>	<b>5 743 262</b>	<b>28 031 510</b>	<b>34 394 759</b>	<b>(1 111 242)</b>	<b>33 283 517</b>

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1er avril 2022	311 856	455 973	343 413	1 111 242
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 <sup>(1)</sup>	44 082	(43 259)	(823)	-
Transfert à l'Étape 2 <sup>(1)</sup>	(35 863)	46 373	(10 510)	-
Transfert à l'Étape 3 <sup>(1)</sup>	(357)	(10 907)	11 264	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues <sup>(2)</sup>	(79 677)	7 420	19 007	(53 250)
Actifs financiers remboursés en totalité	(10 752)	(24 475)	(7 578)	(42 805)
Nouveaux actifs financiers créés	52 320	2 829	-	55 149
Radiations	-	-	(20 367)	(20 367)
Recouvrements	-	-	6 778	6 778
Variation des taux de change et autres	128	197	537	862
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>281 737</b>	<b>434 151</b>	<b>341 721</b>	<b>1 057 609</b>

	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2021	395 895	715 515	414 290	1 525 700
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 <sup>(1)</sup>	261 079	(257 948)	(3 131)	-
Transfert à l'Étape 2 <sup>(1)</sup>	(158 853)	228 632	(69 779)	-
Transfert à l'Étape 3 <sup>(1)</sup>	(1 364)	(55 325)	56 689	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues <sup>(2)</sup>	(378 369)	(146 677)	69 712	(455 334)
Actifs financiers remboursés en totalité	(41 879)	(58 794)	(39 877)	(140 550)
Nouveaux actifs financiers créés	235 250	30 712	-	265 962
Radiations	-	-	(114 098)	(114 098)
Recouvrements	-	-	29 705	29 705
Variation des taux de change et autres	97	(142)	(98)	(143)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>311 856</b>	<b>455 973</b>	<b>343 413</b>	<b>1 111 242</b>

<sup>(1)</sup> Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

<sup>(2)</sup> Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.



Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours et des montants non déboursés sur les prêts autorisés sont illustrées dans les tableaux ci-dessous.

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 4 166 839 \$ au 30 juin 2022 (818 328 \$ à taux fixe et 3 348 511 \$ à taux flottant). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 4,80 % sur les engagements relatifs aux prêts (4,09 % au 31 mars 2022).

	30 juin 2022		31 mars 2022	
Répartition géographique	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	824 838	36 764	823 485	44 346
Île-du-Prince-Édouard	74 563	6 540	73 912	2 927
Nouvelle-Écosse	689 934	56 361	681 469	49 005
Nouveau-Brunswick	502 401	56 220	505 189	51 533
Québec	10 921 013	1 449 980	10 790 667	1 292 085
Ontario	9 757 916	1 055 070	9 583 632	964 543
Manitoba	933 295	92 564	919 966	96 938
Saskatchewan	943 976	102 455	920 773	113 158
Alberta	4 824 590	816 994	4 885 030	585 077
Colombie-Britannique	5 242 278	469 812	5 011 952	492 748
Yukon	107 852	11 702	109 502	2 315
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	84 265	12 377	89 182	4 040
<b>Total des prêts en cours<sup>(1)</sup></b>	<b>34 906 921</b>	<b>4 166 839</b>	<b>34 394 759</b>	<b>3 698 715</b>

	30 juin 2022		31 mars 2022	
Répartition par secteur d'activités	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Fabrication	7 384 177	1 005 568	7 259 967	926 017
Commerce de gros et de détail	7 037 546	846 807	6 850 826	799 756
Industries de services	5 432 324	571 376	5 288 151	475 463
Tourisme	3 581 666	138 766	3 641 436	155 837
Immeubles commerciaux	3 519 639	270 065	3 507 522	240 329
Construction	3 255 905	424 370	3 134 407	362 810
Transport et entreposage	2 158 810	210 296	2 135 019	191 234
Ressources	1 329 533	539 257	1 384 880	380 367
Autres	1 207 321	160 334	1 192 551	166 902
<b>Total des prêts en cours<sup>(1)</sup></b>	<b>34 906 921</b>	<b>4 166 839</b>	<b>34 394 759</b>	<b>3 698 715</b>

<sup>(1)</sup> Au 30 juin 2022, les engagements relatifs aux prêts incluaient des montants de 4 160 379 \$ dans le secteur Financement et de 6 460 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (3 676 540 \$ et 22 175 \$, respectivement, au 31 mars 2022).

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements qui est incluse dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.



	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2022	47 310	9 040	-	56 350
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 <sup>(1)</sup>	954	(954)	-	-
Transfert à l'Étape 2 <sup>(1)</sup>	(2 548)	2 548	-	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues <sup>(2)</sup>	(4 274)	1 689	-	(2 585)
Augmentation (diminution) nette des engagements	6 981	(4 218)	-	2 763
Variation des taux de change et autres	(10)	8	-	(2)
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>48 413</b>	<b>8 113</b>	<b>-</b>	<b>56 526</b>
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2021	57 007	24 161	-	81 168
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 <sup>(1)</sup>	6 260	(6 260)	-	-
Transfert à l'Étape 2 <sup>(1)</sup>	(10 227)	10 227	-	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues <sup>(2)</sup>	(17 745)	7 961	-	(9 784)
Augmentation (diminution) nette des engagements	12 184	(26 927)	-	(14 743)
Variation des taux de change et autres	(169)	(122)	-	(291)
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>47 310</b>	<b>9 040</b>	<b>-</b>	<b>56 350</b>

<sup>(1)</sup> Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

<sup>(2)</sup> Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

## 7.

### Titres adossés à des créances mobilières

Le tableau qui suit résume les titres adossés à des créances mobilières (TACM) selon le classement des instruments financiers. Aucun TACM n'avait subi de perte de valeur au 30 juin 2022 ni au 31 mars 2022. Aucune correction de valeur pour pertes de crédit attendues n'avait été comptabilisée au 30 juin 2022 ni au 31 mars 2022 pour les montants déboursés et non déboursés sur les TACM à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

	30 juin 2022	31 mars 2022
<b>Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>		
Montant nominal	1 020 877	992 833
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	(31 124)	(17 391)
Valeur comptable	989 753	975 442
Rendement	2,33%	2,04%
<b>Juste valeur par le biais du résultat net</b>		
Montant nominal	13 762	13 157
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	(277)	(133)
Valeur comptable	13 485	13 024
Rendement	7,28%	6,98%
<b>Titres adossés à des créances mobilières</b>	<b>1 003 238</b>	<b>988 466</b>

Les montants engagés à l'égard des titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissaient à 661 234 \$ au 30 juin 2022 (439 836 \$ au 31 mars 2022). Tous ces montants sont dans le secteur Financement.



## 8.

## Placements de financement subordonné

BDC détient un portefeuille de placements de financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements de financement subordonné en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 30 juin 2022	152 162	1 163 617	464 984	1 780 763	1 824 100
Au 31 mars 2022	149 508	1 087 277	422 948	1 659 733	1 729 544

Les placements de financement subordonné ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société.

## Concentrations des placements de financement subordonné et des engagements

Les concentrations des placements de financement subordonné et des montants non déboursés sur les placements de financement subordonné autorisés par répartition géographique et par secteur d'activité sont illustrées dans les tableaux qui suivent.

Les montants non déboursés sur les placements autorisés s'établissaient à 196 519 \$ au 30 juin 2022 (77 503 \$ à taux fixe et 119 016 \$ à taux flottant). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré (en excluant les rendements autres qu'en intérêts) était de 8,9 % sur les engagements relatifs aux placements de financement subordonné (8,3 % au 31 mars 2022).

Répartition géographique	30 juin 2022			31 mars 2022		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	24 435	27 493	1 000	23 007	27 456	3 000
Ile du Prince Edouard	6 004	6 215	-	6 304	6 516	-
Nouvelle-Écosse	29 915	30 105	3 500	23 385	23 576	15 000
Nouveau-Brunswick	14 434	14 233	1 900	14 750	15 117	1 900
Québec	632 267	559 083	67 852	618 389	543 257	54 323
Ontario	576 230	633 132	82 067	549 635	579 693	102 235
Manitoba	10 737	12 765	3 000	4 821	6 849	-
Saskatchewan	59 082	53 599	-	57 736	52 252	-
Alberta	216 592	225 313	28 950	216 648	228 133	20 800
Colombie-Britannique	253 679	218 100	6 050	214 073	176 089	20 511
Yukon	-	-	2 200	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	725	725	-	796	795	-
<b>Placements de financement subordonné<sup>(1)</sup></b>	<b>1 824 100</b>	<b>1 780 763</b>	<b>196 519</b>	<b>1 729 544</b>	<b>1 659 733</b>	<b>217 769</b>

Répartition par secteur d'activité	30 juin 2022			31 mars 2022		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Fabrication	541 708	522 764	43 425	539 559	503 813	54 101
Industries de services	514 831	506 726	69 669	472 191	462 163	57 569
Commerce de gros et de détail	251 148	239 671	19 769	241 039	221 459	48 125
Ressources	178 458	192 231	16 167	173 857	187 906	22 984
Industries de l'information	163 452	162 321	36 290	152 120	150 928	29 540
Construction	72 923	75 150	8 967	58 940	61 166	2 650
Transport et entreposage	43 858	46 675	732	43 955	46 767	300
Services éducatifs	15 934	17 042	-	11 258	11 823	-
Tourisme	8 521	9 750	1 500	30 405	6 256	2 500
Autres	33 267	8 433	-	6 220	7 452	-
<b>Placements de financement subordonné<sup>(1)</sup></b>	<b>1 824 100</b>	<b>1 780 763</b>	<b>196 519</b>	<b>1 729 544</b>	<b>1 659 733</b>	<b>217 769</b>

<sup>(1)</sup> Au 30 juin 2022, les engagements relatifs aux placements de financement subordonné incluaient des montants de 2 743 \$ dans le secteur Financement, de 127 198 \$ dans le secteur Capital de croissance et transfert d'entreprise, de 34 305 \$ dans le secteur Capital de risque, de 32 273 \$ dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital et de néant dans le secteur Programme d'accès au crédit (2 700 \$, 132 882 \$, 29 192 \$, 52 995 \$ et néant, respectivement, au 31 mars 2022).



## 9.

### Placements de capital de risque

BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de capital de risque. Les placements de capital de risque, qui sont détenus à long terme, sont des actifs non courants.

Le tableau suivant présente un aperçu du portefeuille de placements de capital de risque et des montants non déboursés sur les placements autorisés par type de placement.

Type de placement	30 juin 2022			31 mars 2022		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Placements directs	1 954 411	1 046 315	18 184	1 941 156	1 011 375	26 836
Placements indirects dans les fonds <sup>(1)</sup>	2 170 109	1 140 031	891 828	2 191 854	1 100 547	820 445
<b>Placements de capital de risque <sup>(2)</sup></b>	<b>4 124 520</b>	<b>2 186 346</b>	<b>910 012</b>	<b>4 133 010</b>	<b>2 111 922</b>	<b>847 281</b>

<sup>(1)</sup> Au 30 juin 2022, BDC investissait dans 119 fonds par l'intermédiaire du secteur Capital de risque et dans 24 fonds par l'intermédiaire du secteur Programmes incitatifs pour le capital (113 et 24 fonds, respectivement, au 31 mars 2022).

<sup>(2)</sup> Au 30 juin 2022, les engagements relatifs aux placements de capital de risque incluaient des montants de 599 622 \$ dans le secteur Capital de risque, de 306 377 \$ dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital, et de 4 013 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (517 584 \$, 327 247 \$ et 2 449 \$, respectivement, au 31 mars 2022).

### Concentrations du total des placements de capital de risque et des engagements

Les concentrations des placements directs selon le secteur d'activité sont illustrées ci-dessous.

Répartition par secteur d'activité	30 juin 2022			31 mars 2022		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Technologie de l'information	1 052 924	554 983	9 934	1 039 452	518 973	20 518
Communications	231 596	125 415	916	227 157	126 245	603
Industriel	231 273	79 420	-	225 438	79 420	-
Industries de services	221 082	44 852	-	229 954	44 853	-
Électronique	54 278	89 428	150	54 090	89 597	50
Biotechnologie et pharmacologie	53 129	57 230	4 230	54 176	57 230	4 230
Médecine et soins de santé	49 467	46 312	958	51 362	46 312	938
Énergie	29 160	20 582	496	28 691	20 582	497
Autres	31 502	28 093	1 500	30 836	28 163	-
<b>Total des placements directs</b>	<b>1 954 411</b>	<b>1 046 315</b>	<b>18 184</b>	<b>1 941 156</b>	<b>1 011 375</b>	<b>26 836</b>

## 10.

### Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ chacune est autorisé. Au 30 juin 2022, 119 469 000 actions ordinaires étaient en circulation (119 469 000 au 31 mars 2022).

Le 8 juin 2022, le conseil d'administration de BDC a autorisé le rachat d'actions ordinaires d'un capital de 5,0 milliards de dollars.

Le 13 juillet 2022, la ministre des Finances a approuvé l'émission par BDC de 3 430 000 actions ordinaires pour un produit en trésorerie de 343,0 millions de dollars, ce qui représente une injection de capitaux pour soutenir le Programme canadien d'adoption du numérique.



## Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio correspond au rapport entre, d'une part, la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et des passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC et, d'autre part, les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, ce qui exclut le cumul des autres éléments du résultat global.

Le total du capital versé, de tout surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tel que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* de 1995, modifiée en mars 2020.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2022 et de l'exercice terminé le 31 mars 2022, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

## Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur son processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible à sa demande de capital. Un indicateur clé permettant d'évaluer le caractère suffisant de la situation de capital est le ratio interne de capital de BDC.

## Capital disponible

Le capital disponible comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (capital social, surplus d'apport et bénéfices non distribués) et les ajustements effectués conformément aux meilleures pratiques de l'industrie.

## Capital requis

BDC s'appuie sur des modèles rigoureux pour évaluer la demande de capital découlant du risque lié au crédit et aux placements, du risque opérationnel, du risque d'entreprise et du risque de marché. Le capital économique constitue une mesure du risque utilisée pour déterminer le montant de capital requis afin d'assurer la solvabilité d'une institution financière, compte tenu de son profil de risque.

# 11.

## Informations sectorielles

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC). Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

- Financement offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. Ce secteur achète également des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.



- Services-conseils fournit des services-conseils par l'entremise de solutions variées à l'intention des petites comme des grandes entreprises, soutient les entreprises à impact élevé, et fournit du contenu éducatif en ligne gratuit et d'autres services en lien avec les activités commerciales.
- Capital de croissance et transfert d'entreprise offre du financement subordonné sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par quasi-capitaux propres aux PME pour des projets de croissance et de transfert d'entreprise.
- Capital de risque comprend Capital de risque (CR), Investissement de croissance (IC), Financement sur actifs de propriété intellectuelle (PI) et le nouveau Fonds de la division Technologies propres II. Capital de risque offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. Les placements de capital de risque sont axés principalement sur les entreprises à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. BDC effectue aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement en capital de risque. Le volet IC fournit des investissements en capitaux propres pour soutenir la croissance de sociétés à fort potentiel au Canada, en mettant l'accent sur les moyennes entreprises. Le fonds PI offre du financement ciblé aux entreprises riches en propriété intellectuelle. Le nouveau Fonds de la division Technologies propres II investit dans l'industrie canadienne des technologies propres pour contribuer à la transition du Canada vers une économie durable à faibles émissions de carbone.
- Programmes incitatifs pour le capital comprend le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone (FCA). Le PACR est une initiative du gouvernement fédéral visant à accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses. Le PACR investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire et directement dans des sociétés partout au Canada. Il appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées. L'ICCR est également une initiative du gouvernement fédéral visant à investir du capital par l'entremise de BDC, sur une période de trois ans, afin d'augmenter le capital de risque fourni à des entreprises en démarrage innovantes qui sont à un stade avancé de développement. Au moyen d'une enveloppe qui lui a été confiée par le gouvernement fédéral, la division Technologies propres effectue des placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises de technologies propres prometteuses afin de contribuer à bâtir des entreprises canadiennes concurrentielles à l'échelle mondiale et qui soient commercialement viables. Le FCA est un fonds d'investissement qui offrira aux propriétaires d'entreprise autochtones de tous les secteurs un accès à des capitaux sous forme de prêts aux entreprises, lesquels seront accordés par un réseau d'institutions financières autochtones à l'échelle du pays.
- Programme d'accès au crédit : En collaboration avec notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada, nous avons mis en place une série de mesures pour venir en aide aux entreprises canadiennes pendant la crise de la COVID-19. Ces mesures sont regroupées dans un secteur afin de distinguer les mesures prises en lien avec la COVID-19 de nos principales activités. Les initiatives prévoyaient des critères d'admissibilité assouplis afin d'assurer que nous répondions aux besoins urgents d'autant d'entreprises viables que possible. Elles comprennent le Programme de crédit aux entreprises qui était offert en collaboration avec des prêteurs du secteur privé, le Programme de crédit pour les secteurs très touchés, en vertu duquel les institutions financières fournissaient aux entreprises admissibles des prêts garantis à 100 % par BDC, ainsi que des mesures offertes directement par BDC. Alors que les petites entreprises doivent s'adapter aux répercussions durables de la pandémie, nous avons collaboré avec notre actionnaire pour lancer le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN), mis sur pied pour aider les petites et moyennes entreprises à adopter les technologies numériques et à demeurer concurrentielles en leur donnant accès à du financement et à de l'expertise.



Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-après.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme au processus d'évaluation interne de la Banque en matière de suffisance du capital et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.



Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

Trois mois terminés le  
30 juin 2022

	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	479 398	415 675	-	29 586	461	1 984	31 692
Charges d'intérêts	67 758	61 172	-	1 948	22	-	4 616
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>411 640</b>	<b>354 503</b>	<b>-</b>	<b>27 638</b>	<b>439</b>	<b>1 984</b>	<b>27 076</b>
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	26 517	(499)	-	1 674	26 178	57	(893)
Produits de Services-conseils	7 104	-	7 104	-	-	-	-
Frais et autres produits	49 468	7 018	-	9 004	819	1 624	31 003
<b>Produits nets</b>	<b>494 729</b>	<b>361 022</b>	<b>7 104</b>	<b>38 316</b>	<b>27 436</b>	<b>3 665</b>	<b>57 186</b>
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	8 072	25 592	-	-	-	-	(17 520)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(163 216)	(144)	-	(601)	(101 536)	(60 684)	(251)
Profits (pertes) de change nets	57 473	4 724	-	(2 090)	52 915	1 695	229
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	12 741	12 950	-	-	-	-	(209)
<b>Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>409 799</b>	<b>404 144</b>	<b>7 104</b>	<b>35 625</b>	<b>(21 185)</b>	<b>(55 324)</b>	<b>39 435</b>
Salaires et avantages du personnel	119 263	83 934	11 036	8 197	10 223	1 201	4 672
Locaux et équipement	10 681	8 158	731	412	874	94	412
Autres charges	46 678	35 958	5 018	1 130	2 763	357	1 452
<b>Charges opérationnelles et administratives</b>	<b>176 622</b>	<b>128 050</b>	<b>16 785</b>	<b>9 739</b>	<b>13 860</b>	<b>1 652</b>	<b>6 536</b>
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>233 177</b>	<b>276 094</b>	<b>(9 681)</b>	<b>25 886</b>	<b>(35 045)</b>	<b>(56 976)</b>	<b>32 899</b>
<b>Résultat (perte) net attribuable :</b>							
À l'actionnaire de BDC	231 219	276 094	(9 681)	25 419	(36 536)	(56 976)	32 899
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1 958	-	-	467	1 491	-	-
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>233 177</b>	<b>276 094</b>	<b>(9 681)</b>	<b>25 886</b>	<b>(35 045)</b>	<b>(56 976)</b>	<b>32 899</b>
<b>Portefeuille des secteurs d'activité au 30 juin, 2022</b>							
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	33 849 312	31 256 767	-	-	-	-	2 592 545
Titres adossés à des créances mobilières	1 003 238	1 003 238	-	-	-	-	-
Placements de financement subordonné	1 824 100	10 979	-	1 135 616	298 034	367 406	12 065
Placements de capital de risque	4 124 520	-	-	-	2 968 595	1 004 959	150 966
<b>Portefeuille total</b>	<b>40 801 170</b>	<b>32 270 984</b>	<b>-</b>	<b>1 135 616</b>	<b>3 266 629</b>	<b>1 372 365</b>	<b>2 755 576</b>

Trois mois terminés le  
30 juin 2021

	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	417 840	366 313	-	19 999	57	2 131	29 340
Charges d'intérêts	23 332	21 566	-	1 226	1	-	539
<b>Produits (pertes) d'intérêts nets</b>	<b>394 508</b>	<b>344 747</b>	<b>-</b>	<b>18 773</b>	<b>56</b>	<b>2 131</b>	<b>28 801</b>
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	211 381	(229)	-	15 428	189 582	225	6 375
Produits de Services-conseils	6 998	-	6 998	-	-	-	-
Frais et autres produits	20 828	6 449	9	5 951	1 203	260	6 956
<b>Produits nets</b>	<b>633 715</b>	<b>350 967</b>	<b>7 007</b>	<b>40 152</b>	<b>190 841</b>	<b>2 616</b>	<b>42 132</b>
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	117 397	178 997	-	-	-	-	(61 600)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	248 549	(50)	-	(17 383)	65 704	204 130	(3 852)
Profits (pertes) de change nets	(14 791)	(1 794)	-	282	(12 402)	(382)	(495)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	357	357	-	-	-	-	-
<b>Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives</b>	<b>985 227</b>	<b>528 477</b>	<b>7 007</b>	<b>23 051</b>	<b>244 143</b>	<b>206 364</b>	<b>(23 815)</b>
Salaires et avantages du personnel	114 297	75 468	12 222	8 001	7 427	1 114	10 065
Locaux et équipement	9 809	6 998	800	440	574	177	820
Autres charges	35 802	26 626	3 825	886	2 142	181	2 142
<b>Charges opérationnelles et administratives</b>	<b>159 908</b>	<b>109 092</b>	<b>16 847</b>	<b>9 327</b>	<b>10 143</b>	<b>1 472</b>	<b>13 027</b>
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>825 319</b>	<b>419 385</b>	<b>(9 840)</b>	<b>13 724</b>	<b>234 000</b>	<b>204 892</b>	<b>(36 842)</b>
<b>Résultat (perte) net attribuable :</b>							
À l'actionnaire de BDC	825 759	419 385	(9 840)	13 778	234 386	204 892	(36 842)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(440)	-	-	(54)	(386)	-	-
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>825 319</b>	<b>419 385</b>	<b>(9 840)</b>	<b>13 724</b>	<b>234 000</b>	<b>204 892</b>	<b>(36 842)</b>
<b>Portefeuille des secteurs d'activité au 30 juin, 2021</b>							
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	31 514 090	28 327 912	-	-	-	-	3 186 178
Titres adossés à des créances mobilières	844 113	844 113	-	-	-	-	-
Placements de financement subordonné	1 602 568	15 414	-	886 997	217 035	463 774	19 348
Placements de capital de risque	3 125 030	-	-	-	2 221 045	751 759	152 226
<b>Portefeuille total</b>	<b>37 085 801</b>	<b>29 187 439</b>	<b>-</b>	<b>886 997</b>	<b>2 438 080</b>	<b>1 215 533</b>	<b>3 357 752</b>



# 12.

## Garanties

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les client.es sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les garanties concordent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. L'obligation contractuelle maximale et l'exposition réelle aux termes des garanties s'établissaient à 3 629,1 millions de dollars au 30 juin 2022 (3 455,7 millions de dollars au 31 mars 2022), et les durées actuelles expirent dans un délai moyen de 106 mois (106 mois au 31 mars 2022).

Au 30 juin 2022, un montant de 3,6 millions de dollars de réclamations à payer au titre de ces garanties a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière de BDC (2,2 millions au 31 mars 2022).

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts qui est incluse dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

	30 juin 2022			
<b>Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts</b>	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2022	84 143	151 067	24 218	259 428
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 <sup>(1)</sup>	29 618	(28 047)	(1 571)	-
Transfert à l'Étape 2 <sup>(1)</sup>	(15 381)	17 741	(2 360)	-
Transfert à l'Étape 3 <sup>(1)</sup>	(122)	(10 007)	10 129	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues <sup>(2)</sup>	(32 759)	22 227	20 447	9 915
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	5 684	6 777	55	12 516
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>71 183</b>	<b>159 758</b>	<b>50 918</b>	<b>281 859</b>
				31 mars 2022
<b>Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts</b>	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2021	12 659	12 800	-	25 459
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfer to Stage 1 <sup>(1)</sup>	74 706	(74 112)	(594)	-
Transfer to Stage 2 <sup>(1)</sup>	(38 913)	39 235	(322)	-
Transfer to Stage 3 <sup>(1)</sup>	(507)	(5 984)	6 491	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues <sup>(2)</sup>	(87 531)	72 304	18 498	3 271
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	123 729	106 824	145	230 698
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>84 143</b>	<b>151 067</b>	<b>24 218</b>	<b>259 428</b>

<sup>(1)</sup> Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

<sup>(2)</sup> Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans le montant des garanties, des changements dans le risque de crédit et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.



# 13.

## Transactions entre parties liées

Au 30 juin 2022, BDC avait 14 894,7 millions de dollars de billets à court terme en circulation et 5 597,7 millions de dollars de billets à long terme souscrits auprès de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre des Finances (14 385,6 millions de dollars de billets à court terme et 5 707,3 millions de dollars de billets à long terme au 31 mars 2022).

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022, BDC a enregistré des charges d'intérêts de 49,6 millions de dollars relatives aux emprunts auprès de la ministre des Finances, comparativement à 20,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

De plus, un emprunt de 321,0 millions de dollars a été racheté auprès de la ministre des Finances au cours des trois premiers mois de l'exercice 2023, ce qui a engendré un profit de 12,8 millions de dollars au cours des trois premiers mois de l'exercice 2023 (aucun emprunt n'a été racheté au cours de la période correspondante de l'exercice précédent).

BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Banque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.



## **Banque de développement du Canada**

Siège social

5, Place Ville-Marie, bureau 100

Montréal (Québec) H3B 5E7

T 1 877 BDC-BANX (232-2269)

F 1 877 329-9232

Pour des renseignements sur nos centres d'affaires, visitez [www.bdc.ca](http://www.bdc.ca).

 BDC

 BDC\_ca

 BDC

**bdc.ca**  
**888 INFO-BDC**